ANIMA
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2012

BILAN FINANCIER

En l'absence de Pascal, trésorier, je vous présente les comptes de l'Association.
La situation financière d'ANIMA est des plus saine :
Les frais de gestion en métropole sont des plus bas.
- Nous recevons un soutien important de nos adhérents ainsi que d'associations amies
- L'atelier de « Laines et de Colliers » apporte une importante contribution, attribuée aux bourses versées aux étudiants.
Comme déjà souligné dans le rapport moral l'apport du bénévolat est considérable et cela de deux façons:
- les missionnaires prennent en charge leurs frais de transport et de vie sur place. Ces frais déboursés de leur poche entrent en comptabilité à la fois sous forme de recettes et de dépenses, ce qui en fait une opération blanche sur le plan de la comptabilité et permet la délivrance de reçus fiscaux aux intéressés.

- tandis que le fonctionnement de l'association est assuré par l'activité des bénévoles que nous sommes tous qui assumons de surcroît bien des frais non mis en avant.

.
Nous avons mis en place depuis deux ans, selon les directives de l'A.F.D. (Agence française de développement) « La valorisation du bénévolat » permettant de comptabiliser les heures passées par les bénévoles tant en métropole que sur le terrain : cela revient à déterminer ce que l'Association aurait dû débourser pour s'assurer les prestations correspondantes. Vous verrez sur les graphiques que cette valorisation ainsi incluse dans les recettes et dans les dépenses représente à peu près la moitié du budget de l'Association ce qui démontre l'ampleur de l'engagement bénévole…Les heures des bénévoles sont comptabilisées à 12€ de l'heure selon les recommandations de l'AFD (charges sociales incluses !).

RECETTES en 2011 :
L'Atelier de Laines et de colliers (recettes brutes :10367 euros) représente 17% des recettes, les dons et cotisations des membres 22%,; les frais des intervenants missionnaires interviennent pour 43% tandis que nous recevons une petite subvention de la mairie de Nyons ainsi que des produits financiers (Compte à terme et caisse d'épargne).
Les Associations amies nous soutiennent activement : 17%.
DEPENSES en 2011 :
Les frais de fonctionnement en métropole (Poste, papeterie, photocopies, cartes téléphoniques + assurance RC + livraisons sur voilier de matériel) se montent à 4% du budget total.
Le montant des bourses attribuées pour 22%.
L'achat de matériel, de consommables et de médicaments intervient pour 9%,
l'investissement pour un puits en Pays Dogon 5%
les frais des intervenants missionnaires représentent 50% des dépenses.
Les frais en Casamance sont de 10%.

Le BILAN final montre un gain de 8444 euros, lié au retard pris dans nos projets sur place ainsi qu'à la rétrocession par Marins SF d'une partie des sommes consacrées à la pirogue Kassoumaye.

BUDGET PREVISIONNEL 2012 :

A N I M A AG 2012 BUDGET PROVISIONNEL 2012	
CRÉDITS	**Euros**
Dons associations	33000
Dons et cotisations	10000
Frais des intervenants	25000
Atelier	7000
Subvention mairie	160
Produits financiers	500
Recours aux fonds propres	
Total	65660

DÉPENSES	Euros
Frais des intervenants	25000
Frais sur place	6000
Médicaments et matériel	5000
Frais de fonctionnement	2000
investissement Pays Dogon	3300
Bourses	13000
Frais atelier	500
mission ophtalmo : achats implants	3000
Labo de Prothèse dentaire : première approche	3000
Total	59800
Crédits	**65660**
Dépenses	**59800**
Bilan	**5860**

Le laboratoire de prothèse dentaire n'est pas encore lancé et notre projet de sage-femme itinérante sur les îles a pris une année de retard.